

L'ASPH C'est...

Une association qui défend les personnes en situation de handicap et/ou de maladie grave, quel que soit leur âge.

Véritable syndicat des personnes handicapées depuis plus de 90 ans, l'ASPH agit concrètement pour faire valoir leurs droits, pour faire modifier des lois, pour corriger des interprétations pénalisantes.

Sans Accessibilité, Pas De Mobilité !

Pour les Personnes à Mobilité Réduite, pouvoir se déplacer comme tout un chacun est une épreuve quotidienne.

Afin de faciliter les déplacements, d'améliorer l'accessibilité des cheminements, des bâtiments, des transports et de faire respecter les normes en vigueur, l'ASPH a développé son service Handyaccessible.

Les actions menées par Handyaccessible s'articulent autour des axes suivants :

- ▶ **CONSEILS/ MEDIATIONS/ AMENAGEMENTS RAISONNABLES**
- ▶ **FORMATIONS**
- ▶ **EXPERTISES**
- ▶ **AUDITEUR ACCESS-I ASBL AGRÉÉE COMME SSAESPH en Région bruxelloise**

CONSEILS / MÉDIATIONS / AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES

Avant



En tant que gestionnaire d'un bâtiment public ou des voiries, il faut savoir que, pour les PMR, chaque déplacement peut se révéler un véritable parcours du combattant et donc porter gravement atteinte à leur autonomie.

Après



En fonction des réglementations régionales en vigueur, des contraintes techniques et des types de réduction de mobilité, les experts d'Handyaccessible vous conseillent afin de trouver des solutions adaptées qui rendront votre bâtiment le plus accessible possible.



En tant que Point d'Appui du Centre Interfédéral d'Égalité des Chances, l'ASPH est au fait des plaintes pour discrimination en matière d'accessibilité.



Handyaccessible propose donc un service de médiation, afin de trouver la meilleure solution en tenant compte des différents facteurs tels que: les coûts, les aides financières existantes, l'impact sur l'organisation, sur la sécurité.

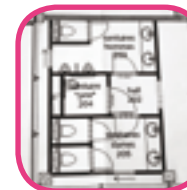


En cas d'impossibilité technique majeure, nous vous conseillerons certains aménagements raisonnables qui amélioreront l'accessibilité de votre bâtiment ou voirie, de manière substantielle.

FORMATIONS



Les réglementations sont de plus en plus complexes et les associations de plus en plus en demande d'une accessibilité obligatoire pour tous. Il est donc essentiel de maîtriser les notions théoriques et les outils disponibles en matière d'accessibilité.



Nos formations allient aspects théoriques et pratiques. Elles concernent autant l'accessibilité des bâtiments que celle de la voirie. Elles s'adressent aussi bien aux professionnels du bâtiment, aux étudiants en architecture, aux architectes, aux responsables des travaux publics.

EXPERTISES



Handyaccessible c'est aussi un service d'expertise qui permet d'obtenir des informations précises et ciblées sur le degré d'accessibilité de votre bâtiment.



Les experts d'Handyaccessible utilisent une méthode rigoureuse portant autant sur l'aspect technique que sur les aspects architecturaux, patrimoniaux, fonctionnels et comportementaux.



A chaque expertise, toutes les réductions de mobilité sont prises en compte et répertoriées. L'expertise débouche sur la rédaction d'un rapport fournissant les niveaux d'accessibilité obtenus. Ce dernier est une base de travail et permet au gestionnaire d'améliorer par la suite l'accès de son bâtiment pour le plus grand nombre.

AUDITEUR ACCESS-I



L'ASPH est reconnue comme auditeur par l'asbl « Access-i ».

« Access-i » est un portail d'information sur l'accessibilité qui permet de qualifier le niveau d'accessibilité d'un espace ouvert au public pour 7 catégories de personnes à mobilité réduite (PMR).

L'ASPH peut ainsi évaluer, conseiller, accompagner tous les organisateurs d'événements culturels et sportifs en matière d'accessibilité. Notre expertise touche également les bâtiments ouverts au public comme les commerces, les administrations...

A la suite de ces évaluations se trouve la partie promotionnelle de la démarche Access-i, les résultats sont publiés sur le site internet www.access-i.be, afin d'être consultables par le plus grand nombre.

ASBL AGRÉE COMME SSAESPH



L'ASPH est également agréée par le service Phare en Région bruxelloise en tant que SSAESPH : service spécialisé en accessibilité de l'espace social ouvert aux personnes handicapées.

Nous sommes ainsi en mesure d'expertiser un bâtiment de l'espace social et son accès aux personnes handicapées quelle que soit leur déficience.

Cette certification porte notamment sur les plans, mais aussi sur les aspects fonctionnels et comportementaux liés à l'usage du bâtiment. Par espace social, on entend tous les organismes accueillant des personnes handicapées, comme les centres d'hébergement et les centres de jour... et qui font la demande d'un soutien financier auprès de la Cocof.

L'ASPH c'est aussi:

- ▶ Des conseils, informations et défense en justice en matière de législations spécifiques aux handicaps et à la maladie grave;
- ▶ Des actions auprès des communes pour que la personne handicapée y soit une citoyenne à part entière: Charte Communale d'intégration de la personne handicapée et label Handycity®;
- ▶ Point d'appui du Centre inter fédéral pour l'Egalité des Chances afin de signaler toutes situations discriminantes;
- ▶ Des réflexions, prises de positions sur l'éthique, la vie affective et la sexualité, pour soutenir la personne handicapée et sa famille dans ses choix de vie;
- ▶ Des courriers, interpellations, médiations...pour défendre individuellement le droit des personnes handicapées, pour faire corriger des dénis de droit, des injustices, des erreurs;
- ▶ Un périodique d'information – Handylogue, des brochures;
- ▶ Un site internet, une page Facebook et une newsletter;
- ▶ Des campagnes de sensibilisation aux handicaps: « La Semaine de la Personne Handicapée » et « Toi, Moi, Nous: tous égaux »;
- ▶ Handyinfoaménagement: aménagement du domicile privé;
- ▶ Des Services Répits qui se développent pour permettre aux familles de souffler; des activités en inclusion...

Contactez-nous
Devis sur mesure



✉ Rue Saint-jean, 32-38 1000 BRUXELLES
☎ 02 515 06 07 / 02 515 06 65
✉ asph@mutsoc.be
🌐 www.asph.be



La Mutualité Socialiste



Handyaccessible



CONSEILS
MEDIATIONS
AMENAGEMENTS RAISONNABLES

FORMATIONS

EXPERTISES

AUDITEUR ACCESS-I
ASBL AGRÉE COMME SSAESPH
en Région bruxelloise